

En Hte-Saône les inondations menacent de s'étendre

© Archives Départementales de la Haute-Saône

Vesoul (rédaction). — Les pluies accompagnées d'une violente tempête ayant à nouveau fait leur apparition au cours de la nuit et de la journée d'hier, ont bouleversé les prévisions optimistes. Dans la partie supérieure de son cours, la Saône a repris son ascension ; elle comptait à 7 h. et à 15 heures :

A Fontenay-le-Château, 1 m 40 et 1 m 53 ; à Monthureux-sur-

Saône, 3 m 10 et 3 m 30 ; à Port-sur-Saône, elle était étale à 11 h. avec 4 m 76, et à 15 h. elle avait baissé de 4 cm ; étale également à Saint-Albin, elle accusait 3 m 54 au milieu de l'après-midi.

A Gray, les cotes de 7 h., 11 h. et 15 h. étaient de 2 m 98, 3 m 01 et 3 m 05 (nos lecteurs auront rectifié une erreur : le maximum dans cette ville, 3 m 90, n'a pas été atteint dimanche

soir ; il s'agissait des prévisions établies 24 heures à l'avance).

L'Ognon à Autrey-le-Vay (2 m 10 à 7 h. et à 11 h.) voyait ses flots baisser de 5 cm à 15 h.

La météorologie annonçant une éclaircie, il est permis d'espérer que tout rentrera bientôt dans l'ordre.

Dans l'arrondissement de Vesoul, de nombreuses routes restent submergées : près de 1 m d'eau sur une distance de 1 km 500 sur le VO reliant le CD 20 au CD 51 à Fleurey-les-Faverney ; à Conflandey, les bas quartiers sont noyés. L'eau en fin de journée atteignait de 50 cm à 1 m vers le confluent Saône-Lanterne. Au hameau du Paquis, deux maisons sont isolées. Entre Conflandey et Amoncourt, les flots sur 1 km 500 avaient une hauteur de 0 m 50 ; il en était de même entre Faverney et Mersuay, et de ce dernier village à Conflans. Même situation avec 30 cm d'eau sur 500 mètres sur le CD 20, de Port-sur-Saône à Chaux-les-Port, à la limite de ces deux localités. Entre Amoncourt et Port-d'Atelier, la route s'est affaissée sur 20 m de longueur et 2 m de largeur.

Les services des Ponts et Chaussées ont fait diligence pour effectuer les réparations.

A Port-sur-Saône, au lieu dit « La Rézelle », l'élément liquide atteignait 50 cm, mais aucune maison n'était menacée. Notons enfin qu'à la suite de l'affaissement de terrain s'étant produit sur la RN 434 à « la Goulotte », territoire de Faverney la situation est interdite aux poids lourds.

© Archives Départementales de la Haute-Saône